

L'Ajournement

Je prie le député de se reporter au débat d'ajournement du 16 juin dernier où j'ai traité à fond de la question de l'environnement et j'ai déclaré que nous avons accordé une importance primordiale aux considérations environnementales quand nous avons cherché un endroit convenable où établir ce champ de tir. En fait, j'ajoute que tous les aspects pertinents qui pourraient avoir des conséquences sur la population, la faune, la flore, les bêtes et les oiseaux avaient été examinés de très près. Le fait est que ce secteur est très propice au champ de tir. Les pilotes des F-18 peuvent y mettre en valeur ce matériel très moderne.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR—LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LA POSSIBILITÉ POUR LE PARLEMENT DE DÉBATTRE TOUT TRAITÉ AVANT SA SIGNATURE

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, je sais que vous êtes très occupé, que vous vous occupez des affaires de la Chambre et que vous présidez. Vous vous occupez de résoudre les problèmes de vos électeurs, de répondre à votre courrier et au téléphone, je vous soupçonne même de trouver le temps à l'occasion de faire une partie de golf. Cependant, comme vous êtes si occupé, monsieur le Président, je ne serais pas surpris que vous n'ayez pas lu les journaux dernièrement et que vous ayez manqué un article paru pendant la fin de semaine à propos d'une société de Cornwall, en Ontario, qui a été poursuivie en justice par le gouvernement ontarien parce qu'elle avait pollué le Saint-Laurent. Cette société a été condamnée à verser une amende de 15 000 \$ pour avoir pollué ce fleuve.

Cet article m'a rappelé des expériences que j'ai eues, en fait, toute une série de procès où j'ai plaidé lorsque j'étais avocat. Mon client dans l'affaire en question était fondeur. Il faisait fondre de la ferraille dont les constituants étaient séparés et recyclés. Ce fondeur laissait échapper de temps en temps une petite bouffée de fumée. Le gouvernement ontarien a prétendu que cette bouffée de fumée pollue l'air et a porté plainte contre mon client.

Cela s'est poursuivi pendant quelque temps. Chaque fois qu'il y avait une bouffée de fumée, on déposait une nouvelle plainte. Chaque fois qu'il y avait deux bouffées de fumée on déposait deux plaintes. En y réfléchissant, j'ai pensé à la position d'Hydro-Ontario.

C'est une grande société d'État ontarienne qui, parce qu'elle produit de l'électricité à une grande échelle avec ses centrales thermiques au charbon, constitue la plus grande source de pollution de l'air et d'émissions de pluies acides de tout l'Ontario.

● (1815)

Je trouve étrange, et vous aussi sans doute, monsieur le Président, qu'Hydro-Ontario soit l'auteur de toute cette pollution atmosphérique et de ces émissions à l'origine des pluies acides, et que pourtant personne ne lui dise de fermer ses portes. Personne ne la met en demeure de cesser cette pollution. Elle n'est pas traduite devant les tribunaux par le gouvernement du premier ministre David Peterson. Tout cela me semble bien étrange vraiment.

Je trouve terriblement curieux que l'Ontario s'en prenne d'une part à l'industrie privée accusée de polluer l'atmosphère, mais adopte une tout autre attitude envers une société d'État sur laquelle il détient la haute main, sa propre commission

hydroélectrique. Cela me paraît pour le moins très étrange. Loin de moi l'idée de ne pas poursuivre les pollueurs privés. Ni de leur laisser la bride sur le cou car nous devrions les poursuivre. Nous devrions les empêcher de polluer l'atmosphère. Mais pourquoi dans ce cas ne pas nous attaquer aussi au pire pollueur atmosphérique de tous, à la pire cause des pluies acides en Ontario?

Monsieur le Président, vous, le premier ministre David Peterson et moi-même savons bien que notre premier ministre (M. Mulroney) et le gouvernement fédéral font beaucoup pour remédier au problème des pluies acides. Nous savons que le premier ministre en a fait le premier article de son programme personnel au cours de ses pourparlers avec le président des États-Unis. En fait, c'est la première fois qu'un premier ministre canadien intervient sur ce chapitre. Nous savons aussi que notre premier ministre essaie d'amener les États-Unis à mettre un terme aux émissions à l'origine des pluies acides et de la pollution atmosphérique. Il a réussi à obtenir que plusieurs provinces acceptent de réduire leurs émissions qui causent des pluies acides. Le gouvernement a établi de nouvelles normes concernant les émissions des automobiles qui entreront en vigueur en septembre pour aider à réduire les pluies acides.

En outre, le gouvernement a consacré 300 millions de dollars à la lutte contre les pluies acides. Il a aussi commandé une étude qui a conclu l'été dernier que si Hydro-Ontario utilisait du charbon hyposulfureux de l'Ouest au lieu du charbon hypersulfureux américain, elle pourrait réduire de 50 p. 100 ses propres émissions qui causent des pluies acides. Le gouvernement fédéral lutte énergiquement contre les pluies acides. Pourquoi donc le premier ministre David Peterson de l'Ontario et son gouvernement ne prennent-ils aucune mesure au sujet d'Hydro-Ontario qui est une société d'État appartenant à l'Ontario? Pourquoi ne mettent-ils pas de l'ordre dans leurs propres affaires?

Le premier ministre Peterson a dit que Hydro-Ontario est lié pour au moins cinq ans par son contrat avec les États-Unis. Est-ce une excuse? Le premier ministre accepterait-il une telle excuse du secteur privé? Je sais que vous êtes avocat, monsieur le Président. On dit que tout contrat peut être rompu et qu'il est fait pour cela. Je sais que Votre Honneur est un très bon avocat. Vous a-t-on demandé d'examiner ce contrat pour voir s'il est possible de le dissoudre? Le premier ministre Peterson est un avocat. Je me demande s'il a examiné ce contrat pour voir s'il y a moyen de l'annuler. Je suis convaincu que si c'était une entreprise privée, le premier ministre Peterson lui dirait certainement d'annuler le contrat et d'utiliser du charbon hyposulfureux.

A part cela, le premier ministre dit que le transport du charbon de l'ouest du Canada coûte trop cher. Selon lui, cela coûte 47 p. 100 plus cher de faire venir le charbon de l'ouest du Canada que des États-Unis. Le premier ministre accepterait-il cette excuse du secteur privé? Jamais, monsieur le Président. Vous savez aussi bien que moi qu'il lui dirait de rectifier la situation, peu importe le prix. Je ne sais pas pourquoi le premier ministre et le gouvernement de l'Ontario traiteraient Hydro-Ontario autrement que le secteur privé dans leur propre province, lorsqu'il s'agit de pollution atmosphérique et d'émissions qui causent des pluies acides. Je ne le comprends pas. Je peux voir à votre expression, monsieur le Président, que vous